

MISE EN PLACE DU COMITE D'ENTREPRISES DE LUTTE CONTRE LE VIH, LE SIDA ET LES IST (CELS DE L'ASSOCIATION BURKINABE DE SOLIDARITE)

Nous,

Président de l'Association Burkinabé de Solidarité (ABS) la région des Hauts Bassins, après analyse de la situation du VIH, du sida, des IST et de leurs conséquences sur nos lieux de travail et conscients des effets néfastes que la pandémie peut avoir sur nos corps de métiers (ou notre entreprise) et partant sur nos familles et nos clients,

Nous référant aux directives du Cadre Stratégique de lutte contre le VIH, le sida et les IST 2011-2015 (CSLS) du Burkina Faso, à la Déclaration Nationale Tripartite de lutte contre le VIH, le Sida et les IST, au Document de Politiques Sectorielles d'Engagement Tripartite entre les acteurs de la lutte contre le VIH, le sida et les IST dans le monde du travail, à la Stratégie Sectorielle de lutte contre le VIH, le Sida, les IST et la Tuberculose en milieu de travail, à la Politique Nationale Genre (PNG) du Burkina Faso, à la Stratégie de Croissance Accélérée et de Développement Durable (SCADD), au Programme Pays pour le Travail Décent (PPTD) du Burkina Faso, au Recueil des Directives Pratiques et à la Recommandation 200 de l'OIT sur le VIH et le Sida et le monde du travail,

Et en conformité avec l'arrêté *n° 2012 0006/PRES/CNLS-IST, du 28 Juin 2012 portant attributions, composition, organisation et fonctionnement des Comités d'Entreprises de lutte contre le VIH, le Sida et les IST (CELS),*

Et conformément à notre document de politique de lutte contre le VIH, le Sida et les IST,

Convenons de mettre en place le Comité d'Entreprise de lutte contre le VIH, le Sida et les IST de l'Association Burkinabé de Solidarité (ABS).

Ce comité se compose de sept (7) membres dont les noms suivent:

Président :

1. SIRIMA Issa dit Coulibaly

Membres :

1. KONE Nafisatou
2. TRAORE Sita
3. BAKO Celestin

4. MIDJOUR Adjaratou
5. COULIBALY Mamadou
6. Mme BANDE/ZOUBGA Fatimata

Le CELS sera assisté et animé par une cellule de coordination composée comme suit :

1. *Un coordonnateur : TRAORE Sita*
2. *Un coordonnateur Adjoint : Mme BANDE/ZOUBGA Fatimata*
3. *Un rapporteur : PARE Alima*
4. *Une trésorière : MIDJOUR Adjaratou*
5. *Un chargé des activités de prévention : BAKO Célestin*
6. *Un chargé des activités de prise en charge : SAKO Mariam*
7. *Un chargé de suivi-évaluation : PARE Nathalie*

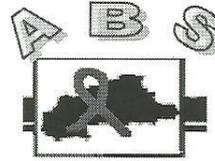
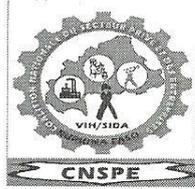
Le Comité d'Entreprises de lutte contre le VIH, le Sida et les IST (CELS) de l'Association Burkinabé de Solidarité s'attachera les services des structures Techniques et des personnes ressources présentes dans la région afin de mener à bien sa Politique et son Programme de lutte contre le VIH, le sida et les IST.

Fait à Bobo-Dioulasso, le 11 Novembre 2014

Le Président

SIRIMA Issa dit Coulibaly





NOMINATION DES POINTS FOCaux DU COMITE D'ENTREPRISES DE LUTTE CONTRE LE VIH, LE SIDA ET LES IST (CELS) DE L'ASSOCIATION BURKINABE DE SOLIDARITE (ABS) LA REGION DES HAUTS BASSINS

Nous,

Président du Comité d'Entreprises de lutte contre le VIH, le Sida et les IST (CELS) de l'Association Burkinabé de Solidarité (ABS) la région des Hauts Bassins, nous référant aux directives du Cadre Stratégique de Lutte contre le VIH, le sida et les IST 2011-2015 (CSLS) du Burkina Faso, la Déclaration Nationale Tripartite de lutte contre le VIH, le sida et les IST en milieu de Travail, le Document de Politiques Sectorielles d'Engagement Tripartite entre les acteurs de la lutte contre le VIH, le sida et les IST dans le monde du travail, la Stratégie Sectorielle de lutte contre le VIH, le Sida, les IST et la Tuberculose en milieu de travail au Programme Pays pour le Travail Décent (PPTD) du Burkina Faso, au « Recueil de Directives Pratiques et à la Recommandation 200 de l'OIT sur le VIH/SIDA et le monde du travail »,

Et en conformité avec l'article 9 de l'arrêté n° 2012 0006/PRES/CNLS-IST du 28 Juin 2012 portant attributions, composition, organisation et fonctionnement des Comités d'Entreprise de lutte contre le VIH, le Sida et les IST (CELS),

Désignons les personnes suivantes comme points focaux du CELS de l'Association Burkinabé de Solidarité (ABS) la région des Hauts Bassins.

N°	Noms	Prénoms	Localités	Contact
1	Mme Ouadéba	Lucie	Ouagadougou	70 50 38 78
2	Mme Traoré	Sita	Bobo-Dioulasso	70 39 49 02
3	Mme Koné	Nafisatou	Banfora	70 53 03 12
4	Mr Zongo	Marc	Koudougou	
5	Mme Woba	Clarisse	N'Dorola	70 68 69 23
6	Mme Bandé/Zoubga	Fatimata	Kombissiri	76 26 91 00

Conformément à l'article 9 de l'arrêté ci-dessus mentionné, les Points Focaux sont « des agents d'exécution à la base chargés de l'exécution du plan d'action du CELS, ou de tout autre activité, de projet ou microprojet de lutte contre le VIH, le Sida et les IST intervenant dans leur zone de compétence ».

Fait à Bobo le 11 Novembre 2014

Le Président du CELS

Issa SIRIMA

